



MOBILISER LE JEUNE PUBLIC À TOUTES LES ÉTAPES DU PROJET

La question de la participation des enfants est née des actions de sensibilisation à l'architecture et à l'environnement urbain, menées par le CAUE de Paris. Au-delà des enjeux de compréhension du cadre de vie, de connaissance de la ville et de sa structure, les enfants formulent, dans ces actions de sensibilisation, des propositions d'aménagement pertinentes, grâce à des outils de représentation proches de ceux des professionnels (dessins, maquettes). Au-delà de projets fictifs, la participation des plus jeunes a donc été incluse dans la mise en œuvre de projets urbains. Cette mobilisation, possible à tous les âges, peut intervenir à toutes les étapes du projet.

Les enfants peuvent contribuer à un aménagement urbain dès **l'étape du diagnostic** [ill. 1], en apportant aux professionnels, en charge du projet, un apport sensible, une perception du vécu et des usages d'un lieu. Dans le cadre de la mise en place du Plan Biodiversité [1] dans le 20^e arrondissement de Paris, les enfants ont réfléchi à la place du végétal dans leur quartier. Un travail sur les usages a permis de traduire en plan les espaces appréciés, ou non, et leurs usages.

À l'issue du diagnostic, la **phase de préconisations** amène les enfants à réfléchir collectivement aux aménagements et à formuler des propositions. Dans le 11^e arrondissement de Paris, les enfants ont imaginé du mobilier urbain ludique pour le jardin Truillot. A l'issue de cet atelier, ils ont présenté leurs préconisations aux élus et au paysagiste du futur jardin, afin de leur exprimer leurs besoins. Ces propositions peuvent également être testées avec les enfants par des aménagements éphémères [ill. 2].

Une fois ces préconisations déposées aux professionnels, et les concepteurs à l'œuvre, les enfants peuvent toujours être mobilisés à la phase du jury de concours. Des ateliers menés en amont du chantier d'une future école a permis d'associer les plus jeunes à cette démarche, en les invitant à s'exprimer sur leurs besoins. Deux enfants, élus par leurs camarades, ont ensuite participé au jury.



Cet article met en perspective l'intervention de **Laurence DUFFORT** à la cinquième soirée du cycle de cours publics les **Petites Leçons de Ville, « Place aux enfants »** proposé en 2016, par le CAUE de Paris.

Laurence DUFFORT est directrice du CAUE de Paris. Après une expérience de consultance pour la concertation des habitants dans le cadre de rénovations urbaines, Laurence Duffort a rejoint le CAUE de Paris en 2003. Directrice depuis 2007, elle a porté au cœur des missions de l'association la participation des parisiens, dès leur plus jeune âge, à la définition de leur cadre de vie.



[ill. 1] Réalisation d'une carte sensible dans le 20^e arrondissement

[1] Plan Biodiversité : programme d'actions mis en œuvre par la Ville de Paris, pour préserver et enrichir la biodiversité.



[ill. 2] Création et test de continuités sportives dans l'espace public, à proximité d'un équipement sportif du 17^e arrondissement

À l'occasion de la création d'un immeuble de logements dans le quartier de Clichy-Batignolles, les enfants, qui n'ont ici pas participé au jury, ont pu s'exprimer sur les différents projets présentés. Leur avis, filmé, a été visionné en introduction du jury.

La dernière étape où associer les plus jeunes, le **suivi de chantier**, les aide à comprendre les acteurs et le déroulement d'un aménagement urbain. C'est aussi l'opportunité d'en faire les témoins de l'évolution de leur ville à travers la réalisation de journaux ou d'affiches à chaque étape du chantier.

Chaque projet peut donc être nourri par la participation des plus jeunes, à chacune de ses étapes, depuis le diagnostic jusqu'à la post-livraison de l'ouvrage et au suivi de chantier.